

Rapport de jury - CRPE 2018

Oral 1 : Mise en situation professionnelle

Première partie : présentation du dossier

1) Dossiers des candidats

Dans l'ensemble, les candidats respectent les règles imposées pour la présentation du dossier. Il est judicieux de paginer les documents. La présence d'une bibliographie, séparée de la sitographie, est appréciée. Les documents d'illustration joints doivent rester lisibles. Le jury conseille une relecture systématique pour éliminer les erreurs orthographiques et syntaxiques.

Certains candidats se sont contentés de prendre des éléments sur des sites ou des livres sans maîtriser les contenus : contenus scientifiques et pédagogiques. Les références présentées doivent être maîtrisées et le domaine choisi doit être connu dans ses fondements généraux et pas seulement du point de vue du sujet développé. On veillera aussi à présenter des séances réalistes et conformes aux programmes dont la connaissance sera appréciée pour l'ensemble des cycles.

2) Présentations réalisées par les candidats

Beaucoup de candidats développent un propos très structuré, avec l'annonce du déroulement de leur présentation, d'une problématique, en faisant un rappel des éléments de contexte. Cet aspect est valorisé par le jury. A contrario, on peut regretter que des candidats se limitent encore à une redite, voire à une simple lecture de leur dossier. Le jury apprécie une présentation dynamique qui apporte des compléments quant à la séquence mise en œuvre. Les candidats doivent être en capacité de pouvoir expliciter les sources retenues et choisies. En arts plastiques, il est important que le candidat montre une appropriation des références culturelles liées au sujet présenté, une approche superficielle ne suffit pas. Des candidats font aussi un usage approximatif du lexique lié à la discipline choisie. On veillera enfin à s'inscrire dans une situation de communication en regardant les membres du jury. La correction langagière est attendue et nécessaire pour laisser au jury la possibilité d'entrevoir une posture professionnelle de professeur et de fonctionnaire d'Etat. Enfin, on note une bonne gestion du temps.

3) Conseils donnés aux futurs candidats

Les candidats qui ont pu faire un stage dans une école ont pris conscience de la réalité de ce que sont un élève, une classe, les niveaux de connaissance et de compétences exigibles pour tel ou tel niveau. Certaines séquences présentées ne sont pas envisageables dans la classe dans laquelle le candidat imagine les conduire. Le jury a particulièrement apprécié les présentations actives, avec l'utilisation du tableau lorsque celui-ci apporte une réelle plus-value. On évitera les présentations des éléments scientifiques sous une forme trop magistrale et descendante. Il importe aussi de faire des liens avec

ces éléments et les séances proposées. Enfin, les candidats doivent s'entraîner à la présentation orale pour éviter les effets de stress, maîtriser le débit de parole, utiliser à bon escient le temps donné.

Deuxième partie : entretien avec le jury

1) Entretien avec le jury

Les candidats montrent souvent de bonnes qualités d'écoute et de l'interactivité avec le jury. A contrario, il est regretté que certains ne parviennent pas à ajuster leurs propositions en temps réel et à élargir leur réflexion. Les candidats sont invités à répondre aux questions sans les contourner ou sans s'en éloigner. Bien que ne connaissant pas la réponse attendue, certains ont fait preuve de bon sens et de capacités d'adaptation pour y répondre ce qui a valorisé leur prestation. On remarque parfois un positionnement inapproprié avec des candidats qui coupent la parole ou apostrophent le jury de manière familière quelquefois. Il convient aussi d'éviter les traditionnelles liaisons mal à propos et autres incorrections : « ils ont acquéri, ils croivent... ».

2) Conseils donnés aux candidats

Le jury n'attend pas des réponses « toutes faites » mais une argumentation, une justification des choix pédagogiques présentés par le candidat, ainsi qu'une réflexion pédagogique sur la séquence : déroulé, organisation de l'espace classe... Des connaissances théoriques didactiques sont attendues ainsi qu'une réflexion pratique sur la gestion de la classe. Des candidats imaginent la mise en œuvre d'une séquence dont la réalisation est parfois bien trop éloignée de la réalité du terrain : temps de séquence, réponses des élèves, productions des élèves, organisation dans la classe... La méconnaissance de la réalité est préjudiciable.

Chaque candidat devrait s'attacher à vérifier qu'il maîtrise chaque notion abordée dans son dossier, tant du point de vue scientifique que pédagogique : développement de l'enfant, notions enseignées au niveau des élèves, durée des séances... Des candidats ne maîtrisent pas le contenu de ce qu'ils ont écrit ou l'impact sur les gestes pédagogiques. Il est souhaitable d'avoir des références concernant les courants pédagogiques, d'être en capacité de pouvoir approfondir et préciser les références mentionnées dans le dossier en lien avec les textes cadres.

Le niveau d'expression tant lors de l'exposé que de l'entretien doit rester exigeant et exemplaire. On évitera les formules familières ou approximatives. Le jury attend aussi une exemplarité dans la tenue vestimentaire, l'attitude corporelle, la communication verbale et non verbale et ce afin de pouvoir imaginer le candidat dans son futur exercice professionnel.

Remarques générales sur l'ensemble de l'épreuve

Le jury a particulièrement apprécié les candidats qui maîtrisent les connaissances scientifiques, pédagogiques et qui sont à même de les mettre en perspective.

La capacité du candidat à maintenir l'attention du jury grâce à des compétences de communication constitue un atout.

Enfin, il est conseillé aux candidats d'avoir une bonne connaissance de l'actualité liée à l'éducation : circulaire de rentrée, évolutions en cours, orientations ministérielles... Les sites institutionnels sont incontournables et doivent être consultés et investis.